

# **Electricité pour chauffagistes**

Comprendre le lien entre hydraulique et électricité!



## **Formation continue**

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie!



Formation théorique destinée aux chauffagistes afin de leur permettre d'effectuer des raccordements électriques tout en respectant leur sécurité et la règlementation appliquée au système de chauffage.

### **PROGRAMME:**

Electricité de base :

Lois fondamentales;

Réglementation électrique appliquée aux systèmes de chauffage;

Régulation;

Réaliser, lire et comprendre les schémas de raccordements;

Contacteur de commande et de puissance (relais...);

Conception et réalisation des raccordements de priorité sanitaire;

Dépannage;

Régulation.

Exercices théoriques

(2 sessions par an)

NB: Suivre les formations "Régulation des système de chauffage central" et "Dépannage de chaudières" par la suite, constitue un excellent complément à votre formation.

#### SYLLABUS:

Le syllabus est distribué à chaque participant, par mail, au début du 1er cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

# objectif

Permettre aux chauffagistes de comprendre le lien entre l'hydraulique et l'électricité afin d'effectuer des branchements électriques en sécurité et en respectant les règles.

# **Détails sur la formation:**

## **Public cible**

Chauffagistes et plombiers

### PRÉREOUIS:

Connaissances de base en chauffage



### **DETAILS SUR LA FORMATION**

Attestation de participation

**Prix:** 395 €

Durée: 24h00

Dates:

• 09/03 - 12/03 et 13/03/2026 **Horaire** : de 8h30 à 17h00

Lieu: efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 8 - Max. 12

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à <u>fc@efp.be</u> pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?